



Demande de Certificat d'urbanisme

cerfa
N° 13410*06

A partir du 1er janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- vous souhaitez connaître les règles applicables en matière d'urbanisme sur un terrain.
- vous souhaitez savoir si l'opération que vous projetez est réalisable.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

CU 038 297 22 10 029
Dpt Commune Année

La présente demande a été reçue à la mairie

le 16 08 2022

Cachet de la mairie et signature du receveur



1 - Objet de la demande de certificat d'urbanisme

a) Certificat d'urbanisme d'information

Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain.

b) Certificat d'urbanisme opérationnel

Indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée.

2 - Identité du ou des demandeurs

Le demandeur sera le titulaire du certificat et destinataire de la décision.

Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire.

Vous êtes un particulier

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Vous êtes une personne morale

Dénomination : _____ Raison sociale : _____

N° SIRET : 34314039800029 _____ Type de société (SA, SCI,...) : _____

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom Maître Franck VANCLEEMPUT _____ Prénom : _____

3 - Coordonnées du demandeur

Adresse : Numéro : 27 _____ Voie : Boulevard des Alpes _____

Lieu-dit : _____ Localité : Meylan _____

Code postal : 38243 _____ BP : BB in° 82 _____ Cedex : CEDEX _____

Téléphone 04.76.90.14.27 _____

indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : _____

Division territoriale : _____

Adresse électronique : accueil.nca.38010@notaires.fr @ _____

Transmission par voie électronique :

J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

4 - Le terrain

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Número : _____ Voie : Lieu-dit FLACON _____

Lieu-dit : _____ Localité : ARANDON-PASSINS _____

Code postal 38510 _____

Références cadastrales¹ : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 3) : Préfixe : _____ Section : _____ Numéro : _____

Superficie totale du terrain (en m²) : CF NOTE JOINTE _____

¹ En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

5 - Cadre réservé à l'administration - Mairie -

Articles L.111-11 et R.410-13 du code de l'urbanisme

État des équipements publics existants

Le terrain est-il déjà desservi ?

Équipements :

Voie : Oui Non Eau potable : Oui Non Assainissement : Oui Non Électricité : Oui Non

Observations :

État des équipements publics prévu

La collectivité a-t-elle un projet de réalisation d'équipements publics desservant le terrain ?

Équipements		Par quel service ou concessionnaire ?		Avant le
Voie	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
Eau potable	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
Assainissement	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
Électricité	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			

Observations :

6 - Engagement du (ou) des demandeurs

Je certifie exactes les informations mentionnées ci-dessus.

A MeylanLe : 9 août 2022

Signature du (des) demandeur(s)

Dans le cadre d'une saisine par voie papier, votre demande doit être établie en deux exemplaires pour un certificat d'urbanisme d'information ou quatre exemplaires pour un certificat d'urbanisme opérationnel. Elle doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Références cadastrales : fiche complémentaire

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chaque parcelle cadastrale sa superficie ainsi que la superficie totale du terrain.

Préfixe : ▢▢ Section : A▢▢ Numéro : 630▢▢▢

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 8 650 M²

Préfixe : ▢▢ Section : A▢▢ Numéro : 648▢▢▢

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 7 990 M²

Préfixe : ▢▢ Section : ▢▢ Numéro : ▢▢▢▢▢

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : ▢▢ Section : ▢▢ Numéro : ▢▢▢▢▢

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : ▢▢ Section : ▢▢ Numéro : ▢▢▢▢▢

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : ▢▢ Section : ▢▢ Numéro : ▢▢▢▢▢

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : ▢▢ Section : ▢▢ Numéro : ▢▢▢▢▢

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : ▢▢ Section : ▢▢ Numéro : ▢▢▢▢▢

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : ▢▢ Section : ▢▢ Numéro : ▢▢▢▢▢

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : ▢▢▢ Section : ▢▢▢ Numéro : ▢▢▢▢▢

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : ▢▢▢ Section : ▢▢▢ Numéro : ▢▢▢▢▢

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : ▢▢ Section : ▢▢▢ Numéro : ▢▢▢▢▢▢▢▢▢

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : ▢▢ Section : ▢▢▢ Numéro : ▢▢▢▢▢▢▢

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : ▢▢▢ Section : ▢▢▢ Numéro : ▢▢▢▢▢▢▢

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : ▢▢▢ Section : ▢▢▢ Numéro : ▢▢▢▢▢▢▢

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : ▢▢ Section : ▢▢▢ Numéro : ▢▢▢▢▢▢▢

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Département :
ISERE

Commune :
ARANDON-PASSINS

Section : A
Feuille : 000 A 03

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 09/08/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Bourgoin-Jallieu
Pôle Topographique Gestion Cadastreale
Nord Isere 22 Place Charlie Chaplin
38307
38307 BOURGOIN CEDEX
tél, 0474938445 -fax
ptgc.nord-isere@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

